

# DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EDOUARD FRITCH

*Vendredi 24 février 2023*

## **Cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la Zone Biomarine Aruhotu de Faratea**

Mesdames et Messieurs les représentants élus de Polynésie française,  
Madame la sénatrice et monsieur le sénateur de Polynésie française,  
Messieurs les Députés,  
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement de Polynésie française,  
Mesdames et Messieurs les Tavana,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Etablissement publics et chefs de service,  
Mesdames et Messieurs les professionnels du secteur aquacole mais aussi de la pêche,  
Mesdames et messieurs des milieux associatifs et chers riverains,

*'Ia ora na 'e maeva i tō tātou nei fāreireira'a !*

\*\*\*

La zone bio-marine de Faratea fait partie de ces projets que je qualifie d'important pour notre économie, et plus particulièrement pour notre économie bleue.

Comme vous le savez, nous avons avancé sur le projet touristique du Village Tahitien, et aujourd'hui nous amorçons une étape majeure du projet de complexe aquacole biomarine de Faratea.

Je tiens à faire ce lien et à le souligner, car le tourisme et la mer constituent et constitueront deux piliers essentiels de notre autonomie économique.

Ces deux piliers s'appuient sur la beauté naturelle de nos îles et sur cet océan de 5 millions de km<sup>2</sup>. Ainsi, nous sommes en train de valoriser nos ressources propres d'une manière concrète.

Concernant plus particulièrement l'aquaculture, je vous avoue que cela fait 30 ans que je désespérais devant notre incapacité à amorcer des projets industriels, alors que tous les



matins, lorsque je me lève, je vois cette immensité océanique s'étendre à perte de vue et si peu valorisée.

Devant nos manquements, je me suis résigné à accepter la présence d'investisseurs chinois à Hao, avec TNOF, en pensant qu'ils pourraient nous accompagner et nous aider à amorcer une aquaculture digne de notre étendue océanique. Le sort de TNOF en fut autrement. Aujourd'hui, et fort heureusement, nous progressons.

Avec le SWAC de Taaone, et avec ce futur complexe aquacole de Aruhotu, je reprends espoir. Merci monsieur le ministre de l'Energie et merci monsieur le ministre de la Mer. Merci à vos équipes pour avoir enfin finalisés ces grands projets structurants.

Si l'aquaculture polynésienne est d'abord historiquement basée sur la crevette bleue, maîtrisée par Ifremer dans les années 80, puis par le Pays depuis 30 ans sur le site de Afaahiti, ancien lieu de l'Écloserie Polyvalente Territoriale de l'EVAAM, la crevetticulture polynésienne est aujourd'hui arrivée à sa capacité quasi maximale de production avec les fermes actuelles. Notre rendement moyen est ainsi d'environ 15 t/ha/an, soit 10 fois celui de la Nouvelle Calédonie, qui dispose de beaucoup plus d'espace que nous.

L'aquaculture polynésienne est entrée dans une nouvelle dynamique, dont la zone BIOMARINE constitue un des éléments majeurs. Validée en conseil des ministres en mai 2016, cette zone foncière de 33 hectares est dédiée au secteur aquacole et à des activités complémentaires, comme la production d'aliments et la transformation de produits issus de l'aquaculture.

4 espèces principales y seront élevées : la crevette, le bénéitier, les huîtres et les holothuries. Sachez d'ailleurs que pour les huîtres et les rori, ce sont nouvelles techniques d'élevage innovantes, testées au Fenua depuis 2020.

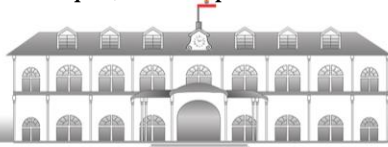
3 écloseries privées sont projetées pour du bénéitier, des huîtres de roche et des holothuries. Suivant l'agenda, décrit par le Directeur des ressources marines, cela fait 6 ans déjà que ce projet a été conçu et monté, et dans 3 mois, d'ici mai-juin 2023, les travaux vont démarrer pour une durée de 18 mois. Ce projet est à la fois unique et complexe.

Dès sa conception, et afin de limiter les impacts sur l'environnement, il a nécessité des études marines de courantologie, des sondages terrestres, des évolutions techniques pour réaliser des terrassements sans importation de terre ou encore sur les modalités de captage et de rejet des eaux de mer. Il a également, dès sa conception, permis d'engager des discussions et validé des solutions entre les sept porteurs de projets privés, la maîtrise d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Tout cela a abouti à la rédaction d'un cahier des charges, d'un règlement intérieur et des baux de location. C'est également un projet remarquable.

Il n'a pas d'équivalent ni dans l'outre-mer français et ni dans l'ensemble des 22 Etats et territoires insulaires océaniques. Il pourra donc servir de modèle pour nos cousins du Pacifique.

Par ailleurs, les futurs exploitants se sont engagés dans une démarche forte de développement durable et raisonné. Aucun antibiotique, aucun produits chimiques ne seront utilisés dans la



zone. Une unité de production de larves de mouches est prévue pour fournir les aliments nécessaires aux élevages aquacoles. Des techniques de bioremédiation seront mises en place afin de mieux traiter les eaux de sortie d'élevage, qui devront respecter les paramètres de qualité préconisés par la Banque Mondiale et le Global Aquaculture Alliance.

Et je suis fier de pouvoir vous indiquer que notre projet polynésien est déjà reconnu comme un projet de développement durable car il est labellisé par le pôle Mer Méditerranée et lauréat de la Transition Ecologique des Territoires gérée par TransitionForum.

Enfin, la population et les familles de riverains n'ont pas été oubliées puisqu'un sentier littoral passant par l'endroit où nous sommes, permettra d'utiliser ce très beau littoral qui restera préservé.

Vous l'avez bien compris, il s'agit d'un projet important pour la commune de Taiarapu-Est et la communauté de communes Terehēamanu. Il viendra s'ajouter aux nombreuses infrastructures déjà présentes dans ce qu'on peut désormais appeler le Grenier aquacole de Tahiti, avec les 5 fermes aquacoles privées de Tautira, Toahotu, Papara, Vairao et Teahupoo, mais également le lycée agricole John DOOM de Taravao et le pôle aquacole de Vairao comprenant l'Ifremer et le Centre Technique Aquacole VAIA de la DRM.

Avec cette nouvelle infrastructure, vous devenez le premier pôle de développement et d'incubation du secteur aquacole polynésien. Et je souhaite aller plus loin encore. J'envisage d'ores et déjà de développer d'autres sites ailleurs, à Hao ou aux Îles-sous-le-Vent, en fonction des besoins, des potentiels et des aspirations locales.

Voilà, en quelques mots, ce que ce projet représente pour moi. Et vous savez, comme moi, qu'en Reo Tahiti, tous les mots ont leur importance. C'est pourquoi, j'ai demandé au Ministre de la culture, de l'environnement et des ressources marines, Monsieur Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU, de nous présenter un nom, ARUHOTU, digne de ce beau projet, qui donne un sens, une voie à suivre pour nos jeunes.

*Māuruuru*

---

SERVICE DE LA COMMUNICATION

---

